

SANTÉ DES CADRES

ATELIERS DE PRÉVENTION



QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL LES BONNES PRATIQUES

RPS non, mais QVT c'est mieux ! Plus vendeur, mais en réalité ça veut dire quoi ? Y a-t-il une définition claire et précise de ce qu'il faut faire et ne pas faire ?

La Qualité de Vie au Travail doit être un enjeu important et primordial pour les entreprises. Cette thématique est inscrite dans un accord national interprofessionnel daté du 19 juin 2013.

L'objectif de l'atelier est de faire réfléchir les cadres et managers d'univers différents sur les bonnes et mauvaises pratiques en matière de QVT.

L'atelier proposé s'articulera autour de plusieurs moments forts en sous groupes, puis en groupe entier :

- ✓ échanges de pratiques entre pairs sur des thématiques ciblées (exemple : l'organisation du travail, le contenu du travail, l'équilibre vie professionnelle et vie privée ...)
- ✓ retours d'expériences
- ✓ présentation générale des facteurs salutogènes et pathogènes

L'apport et l'expérience plurielle des participants devraient permettre de tirer profit des bonnes pratiques à initier et des erreurs à éviter sur cette thématique de QVT.

Nous vous attendons pour échanger avec vous.

JEUDI 22 MARS 2018

DE 13h45 A 17h00

Public cible : SALARIÉS EN
SITUATION DE MANAGEMENT

Lieu de l'atelier :
AMETRA

525 rue de la Croix Verte
34090 MONTPELLIER



INSCRIPTION

NOMBRE DE PLACES LIMITÉ

Par mail à l'adresse suivante :
santedescadres@ametra.asso.fr

Merci de préciser vos :
Nom, prénom, entreprise, numéro de
téléphone, fonction et le titre de l'atelier choisi.

La participation aux ateliers de prévention est
comprise dans les cotisations employeur.



BULLETIN DE PARTICIPATION

'QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL : LES BONNES PRATIQUES'

Pour rappel : inscription possible si votre employeur est adhérent à l'AMETRA.



Nom :

Prénom :

N° de téléphone :

Adresse mail :

Entreprise :

Poste occupé :

Combien de personnes managez-vous ?

Bulletin à renvoyer à santedescadres@ametra.asso.fr

